

<http://ugtg.org/spip.php?article323>



Au CHU : Christian JOLIVIERE ankayé, Béatrice KOWALSKI débyélé

- Actualité -



Date de mise en ligne lundi 16 janvier 2006

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le 22 au 26 décembre 2005, à quelques jours de Noël, Madame Béatrice KOWALSKI, directrice "W W" des Ressources Humaines du CHU, signait deux lettres de licenciement, et une lettre de mise à pied de 8 jours à l'encontre de 3 agents



Le 13 décembre 2005, interpellée par la présence des agents de la DRH, debout dans le couloir à s'entretenir quelques temps avec les militants de l'UTS en visite, celle-ci vocifère, crie et intime l'ordre aux agents de reprendre leur service sans délai et les menace de licenciement pour abandon de poste.

Ce ne sont là quelques faits et méfaits les plus extravagants et excessifs du tout jeune séjour de **Béatrice KOWALSKI** au CHU.

Combien d'agents se sont vus refuser le report ou la prise anticipée de leur congé annuel ou ont été contrôlés à leur domicile lorsqu'ils sont en arrêt pourtant pour cause d'épuisement professionnel.

Mieux, la folie répressive de KOWALSKI a atteint son paroxysme pendant la période des fêtes. Plusieurs dizaines d'agents ont reçu de la DRH des décisions de retenues de plusieurs jours de traitement pour absence de service fait, sans qu'ils aient eu la possibilité de s'expliquer.

La gestion des Ressources Humaines se confirme être une gestion mesquine, policière et répressive, et, nous le savons tous, ce type de gestion génère parfois la fuite, d'autres fois la démission ou la peur, mais souvent la révolte.

Ki moun ki KOWALSKI ?

DRH au CHU depuis octobre 2005, elle vient de l'Education Nationale de la Réunion après avoir été directrice Adjoint à Cayenne, chargée de la Formation.

En somme, une pure coloniale qui ne peut vivre qu'en Outre-Mer.

Elle se présente comme "femme d'engagement, de dossier, respectueuse des réglementations, des représentants du personnel et des institutions". Elle se dit fière d'exercer dans la Fonction Publique Hospitalière.

Elle s'étonnait lors de notre première entrevue, le 27 octobre 2005 de la quantité d'agents contractuels sur emploi vacant, des retards dans la carrière des agents administratif, et nous invitait à la concertation.

Ka ki fè KOWALSKI dijonkté ?

Ce ne peut être la surcharge de travail, elle vient d'arriver et est souvent absente.

Ce ne sont pas non plus les agents de la DRH, ils sont encore sous le choc de la période NAVY.

Ce ne peut être que l'incompétence accentuée par la ligne politique de la gestion JOLIVIERE : mentons, bluffons, menaçons, ne laissons nul service sans vigie répressive, sans cadre apeuré et domestiqué, sans personnel épuisé moralement et physiquement, mieux nous le ferons, plus longtemps nous sévrons au CHU.

Comment expliquer autrement le licenciement d'un jeune de la BAM et la mise à pied de 8 jours d'un autre, au motif qu'ils ont menacé **THEOPHILE**, leur cadre lors d'une vive discussion sur le calendrier 2006 de départ en congé.

Ces jeunes au contrat précaire depuis 6 ans n'ont pas eu la possibilité de se défendre ; les représentants du personnel qui les accompagnaient, ont été interdits de parole.

Pourquoi le contrat de Madame **M. NICOLE**, prévu pour 2 mois a-t-il été interrompu au bout du 1er mois, sans information préalable, sans explication, sans indemnisation pour 12 jours plus tard, suite à notre intervention, la rappeler pour la poursuivre ?

Sur quelle réglementation **KOWALSKI** s'est-elle appuyée pour réquisitionner les agents de la dermato en préavis de grève avant toute négociation avec l'UTS-UGTG sur le service minimum ?

Pourquoi menacer les agents de la DRH de licenciement pour abandon de poste alors qu'ils sont en poste... ?

Pourquoi notre camarade **R. SABLON-PELAGE** qui a bénéficié de 3 ans de formation pour accéder au grade d'Assistant socio-éducatif n'a-t-elle pas été retenue lors du dernier concours sur titre alors que le CHU dispose de 2 postes vacants et seule une contractuelle a été retenue ?

Comment un psychologue du personnel peut-il être recruté sans publication de poste vacant, sans appel à candidature ?!

Sinon par.....l'incompétence...et l'arbitraire caractéristiques, désormais, de la gestion Joliviérienne.

Camarades, travailleurs du CHU, nous l'avons dit dans notre dernier Bay La Vwa : nou ankayé é byen ankayé !

Il convient que, fermement, fièrement, que nous nous décidions à **dézankayé** le CHU de ces errements et incompétences ...

C'est désormais notre responsabilité individuelle et collective.

Ansanm nou ka lité, ansanm nou ké gannyé !!!

La section UTS-UGTG du CHU

P-à-P, le 16/01/06